

Sud-Ouest | 14 avril 2006 | Un Ordre donné aux jeunes

BORDEAUX

2-8 > Sud Ouest  
Vendredi 14 avril 2006

**AVENUE THIERS.** C'est une équipe de jeunes architectes, Julie Fabre et Mathieu de Marien, qui va aménager les futurs locaux de l'ordre des architectes dans une ancienne usine électrique

## Un Ordre donné aux jeunes

de Benoît Lasserre

Le conseil d'administration de l'ordre régional des architectes et son président, Patrick Baggio, ont décidé de jouer la carte jeunes pour l'aménagement des futurs locaux de l'Ordre, au 308 de l'avenue Thiers. Des locaux que l'Ordre partagera avec la Maison de l'architecture dans une ancienne usine électrique, rachetée il y a quelques mois à la mairie de Bordeaux. Les deux structures sont actuellement situées dans un immeuble de la place Jean-Jaurès, qui, pour central qu'il soit, n'est pas un modèle de fonctionnalité et, surtout, ne permet pas de présenter des expositions.

Sur ce plan, Patrick Baggio peut être rassuré sur son choix. Le 308, avenue Thiers a déjà donné satisfaction avec la présentation de tous les projets du concours à idées sur les échoppes lancé par la ville dans le cadre d'Agora, en mars dernier.

Au terme d'un concours (très) disputé par quatre agences (1) et (très) discuté au sein du jury, c'est donc Julie Fabre (28 ans) et Mathieu de Marien (30 ans), dont l'agence n'a même pas encore fêté ses 2 ans, qui ont remporté le difficile privilège de signer la ré-



Julie Fabre et Mathieu de Marien vont supprimer les grilles pour aménager une cour urbaine en lien avec l'ancienne usine

PHOTO STÉPHANE LARTIGUE

habilitation d'un immeuble identifiant leur profession grâce à un projet qui a séduit le jury pour « sa compacité architecturale et fonctionnelle, et sa simplicité ». « Je souhaitais symboliquement que ce soit une jeune équipe qui mène ce chantier, souligne Patrick Baggio. Mais on sera là pour les aider, car c'est un projet avec pas mal de contraintes. »

Principale contrainte, on l'au-

rait parié, le budget. Moins de 650 000 euros pour près de 1 000 mètres carrés de surface. Mais les premières réalisations de Julie Fabre et Mathieu de Marien pour des propriétaires qui voulaient rénover ou agrandir leur habitation sans chahuter leur compte en banque ont prouvé que ce duo savait justement compenser le peu de moyens par beaucoup d'astuce et d'imagina-

tion. Et c'est cette même recette qu'ils comptent utiliser avenue Thiers. Le bâtiment conservera donc son aspect brut de décoffrage, sauf pour la salle du Conseil (vue sur l'avenue) ou les différents bureaux, construits à l'étage. Conformément au désir de Patrick Baggio et du conseil d'administration, les deux jeunes lauréats laissent dans son jus la pittoresque façade et ses gran-

des baies vitrés sur l'avenue mais suppriment les grilles, de sorte que la cour de 200 mètres carrés entre l'avenue et l'immeuble devienne un lien urbain avec l'espace d'exposition du rez-de-chaussée.

Idem à l'arrière de l'ancienne usine, donnant sur la tranquille cité Saint-Martin. Julie Fabre et Mathieu de Marien conservent les silos de béton mais les percent pour y aménager des bureaux en hauteur et, sur l'actuel terrain envahi d'herbes sauvages, construisent une salle de conférences dont le toit, à 5 mètres de haut sur les côtés, descendra doucement à 3 mètres vers le centre pour laisser la lumière dans les bureaux.

Les deux lauréats ont maintenant les clefs du 308 pour un chantier qui devrait être livré à l'automne 2007. « On s'est fait la main sur de la commande privée, et on voulait se lancer dans les concours en 2006, explique Mathieu de Marien. Le 308 est notre premier concours, et on le gagne. C'est pour nous un grand bonheur. »

(1) Outre Fabre et Marien ont concouru les trois équipes suivantes : Poggi-Garrigue, Gravière-Martin-Gadrat et 50/01 Studio d'architecture.